



Sea Afiaty Hampahomby ny ho Avy

Rindran'ny Olompirenena
ny Iaraha-manana



Gouvernement de Madagascar, cessez l'illégalité dans les retards récurrents du dépôt des PLF

L'article 11 de la Constitution dispose que « tout individu a droit à l'information ». Parmi les principes fondamentaux de l'accès à l'information, nous, organisations de la société civile (OSCs) œuvrant dans la promotion de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et de la transparence budgétaire, insistons sur le principe de célérité de réponse. A ce titre, nous tenons à rappeler l'article 46 de la Loi Organique sur les Lois des finances (LOLF) qui dispose que « *Le projet de loi de finances de l'année, y compris le rapport et les annexes explicatives prévues à l'article 44, est déposé et distribué au plus tard le 30 octobre de l'année qui précède l'année d'exécution du budget* ». Pourtant, une fois de plus nous, sommes encore obligés de tirer la sonnette d'alarme sur le manquement répétitif de cette disposition malgré nous.

Nous reconnaissons et saluons les efforts de communication du Ministère de l'Economie et des Finances. Mais, nous rappelons aussi qu'au-delà de simples réunions d'information, c'est une plateforme de dialogue et d'échanges que nous souhaitons mettre en place avec les décideurs et les citoyens. La participation des responsables, notamment du MEF et des parlementaires est ainsi essentielle pour que les débats soient enrichissants et constructifs. Ces plateformes doivent devenir systématiques.

Nous interpellons ainsi :

- Les responsables au niveau du gouvernement à **trouver les solutions pérennes pour que ce dépôt du PLF ne soit plus un sujet de tension récurrente entre les parties prenantes,**
- Les décideurs des ministères à **prendre part pleinement aux débats organisés** par les organisations de la société civile et toutes les sphères de notre société sur les Lois de Finances au vu de son importance et son impact sur le quotidien de tout un chacun

Respectez la loi

Donnez du temps au parlement

Arrêtez le vote hâtif du Projet de Loi

Pas de vote sans débat

POUR QUE CHAQUE ARIARY IMPACTE SUR LA VIE DES CITOYENS